

Auxerre, le 11 juin 2019

L'inspectrice de l'éducation nationale

à

Mesdames et Messieurs les enseignant(es) de CM2
Messieurs les principaux

Circonscription d'Auxerre 1

Téléphone : 03 86 72 20 43

Télécopie : 03 86 51 21 30

Mail : secaux1@ac-dijon.fr

<http://ia89.ac-dijon.fr/ien/auxerre1/>

12 bis boulevard Galliéni

BP 66

89011 Auxerre cedex

Objet : liaison CM2/6ème

Je vous informe que les commissions de liaison CM2/6ème se tiendront aux dates indiquées ci-dessous :

Secteur de Saint-Georges	Secteur de Chablis	Secteur Paul Bert
jeudi 20 juin à 17h15	lundi 24 juin à 17h15	jeudi 27 juin à 17h15
Collège Jean Bertin Saint-Georges	Collège P. et J. Lerouge Chablis	Collège Paul Bert Auxerre

Ordre du jour :

- échanges sur les sujets de nature à faciliter le parcours des élèves dans le cadre de la continuité pédagogique entre la classe de CM2 et la 6ème

Les documents qui peuvent être remis si nécessaire :

- PPRE école / collège
- Les modalités spécifiques d'accompagnement mis en place : PAP, PAI, PPRE (école), PPS

A l'occasion de cette commission de liaison, je vous demande de bien vouloir adresser le tableau ci-joint à Christophe BETHERY, CPC **par mail à cpaux1@ac-dijon.fr**

l'inspectrice de l'éducation nationale



Isabel ROUMIEUX